

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°92/NP**



**REUNIE LE 16 avril 2018 à 18 H 30
Stade Blériot**

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Dominique LE BRAS, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

Absent excusé : Cédric MARTIN.

1. Approbation du CR de la réunion n° 91 :

Les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité des participants.

2. Modifications du calendrier 2018:

La compagnie de GUEUX a changé la date de ses concours extérieurs.

Le tir 3D aura lieu les 14 et 15 juillet 2018 et le tir campagne le 1er mai 2018.

Nous avons réservé trois pelotons pour le tir de Bouquet à ANGY :

3 juin à 16 heures

1er juillet à 16 heures

2 septembre à 16 heures

Nous utiliserons le gymnase Prieur jusqu'au vendredi 27 avril 2018, date à laquelle le matériel stocké au gymnase sera transporté à Blériot.

Les entraînements et écoles de tir seront transférés ensuite à Blériot.

Exceptionnellement compte tenu des ponts du mois de mai, il y aura école de tir pendant les vacances de Pâques.

Un affichage va être apposé à Prieur et une information par mail va être envoyée à tous les adhérents.

3. Bilan des tir en campagne et 3D :

Nous avons eu un déficit de 300 euros au tir en campagne et le tir 3D nous a rapporté 300 euros.

Aucun bénéfice pour la compagnie n'a été retiré de ces deux concours.

Nous projetons l'année prochaine d'utiliser le terrain de Germigny pour ces deux tirs, ce qui nous évitera le coût de location de toilettes auprès de la société DELVAUX.

4. Suivi du budget 2018 :

Nous n'avons pas encore perçu la subvention qui a été votée par la Ville le 29 mars dernier d'un montant de 3 560 euros. Les dépenses actuelles concernant surtout les travaux restent dans l'enveloppe prévisionnelle.

5. Dossiers en cours (travaux, pas de tir) :

Le stade de Reims désire récupérer tous les terrains de foot qui restaient au service des sports. Il ne voulait pas du terrain n° 5 appartenant au nôtre, mais le service juridique impose au Stade de le louer avec les 6 autres pour 99 ans. Norbert a demandé au service des sports de la Ville que le terrain n° 5 soit inclus dans le contrat de location de 15 ans que nous avons conclu.

Monsieur BONNARD serait favorable à ce que nous ayons en location le terrain n° 5 ; nous sommes les seuls utilisateurs du bloc sanitaire qui s'y trouve, et on utilise régulièrement ce terrain pour nos compétitions.

Trois solutions sont envisageables pour l'entretien de notre terrain :

La société qui entretient les terrains du Stade de Reims s'occupera également du nôtre, soit les équipes de la Ville qui sont aux Eglantines viendront avec un camion et une tondeuse pour l'entretien, soit quelqu'un d'autre conclura un contrat d'entretien avec la Ville, qui sera chargé de s'occuper des pelouses, haies et clôtures, soit la convention de location de notre terrain sera modifiée et nous aurons la charge de cet entretien..

Concernant les travaux en cours, nous attendons la subvention pour acheter le matériel à Fère en Tardenois. Il y a 1 376 euros à investir pour finir la charpente et la couverture des murs de tir.

Nous allons utiliser notre stock de strammit pour faire les murs de tir les plus proches, et on investira dans d'autres matières en fonction du montant des attributions des subventions exceptionnelles demandées.

En plus des 5 000 euros demandés à la Ville, nous avons fait une demande de 1 000 euros au CNDS pour la réfection des murs de tir. Claude nous a remis des devis pour des cibles en mousse pour cette demande de subvention. Phoenix Archerie nous a également fourni un devis pour 100 bandes de mousse.

Cette année le gouvernement a déduit 37 % du montant attribué au département pour le CNDS.

Le Département de la Marne de Tir à l'Arc percevait 2 000 euros du CNDS. Cette année il n'est pas certain d'obtenir une subvention car les formations ne sont plus prises en charge au titre du CNDS.

6. Questions diverses:

Norbert a adressé à tous les membres du comité directeur un mail de la Compagnie d'Eclaron.

4 bénévoles de cette compagnie construisent un jeu d'arc depuis 2 ans avec des matériaux de récupération, l'inauguration devait avoir lieu le 30 juin prochain.

BRIENNE LE CHATEAU organise le bouquet en 2019 et il n'y avait pas de jeu d'arc en Haute Marne, il n'y a que Fismes et Châlons dans la Marne.

ECLARON a donc mis en place ce projet pour les tirs de bouquet et éventuellement un championnat CRTA beursault.

Le week-end de Pâques leur jeu d'arc qui était bien avancé a fait l'objet de vol. Pour pouvoir enlever les tôles et bardeaux d'acier les malfrats ont détruit les plaques de polycarbonate.

Avec 500 euros les bénévoles peuvent refaire, mais l'assurance applique une franchise de 500 euros. Ils ont donc fait appel aux compagnies de Champagne Ardenne pour les aider financièrement à finaliser leur projet de jeu d'arc.

Norbert demande aux membres présents du comité directeur s'ils sont d'accord pour que la Compagnie d'Arc de REIMS envoie un chèque à ECLARON.

L'accord est donné à l'unanimité des présents, et une somme de 300 euros a été arrêtée.

Parallèlement, les membres du comité directeur se sont cotisés pour une aide supplémentaire, et une somme de 300 euros a été récoltée et sera envoyée à la Compagnie d'Eclaron.

Info : le terrain Blériot fermera à 17 heures le jeudi 19 avril, en raison de la réfection du chemin d'accès.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX